

COOPÉRATION TERRITORIALE DE CLUBS



Une CTC est un contrat qui lie des clubs engagés dans un projet commun de développement sur un territoire cohérent.

POURQUOI ?



Développer les activités "basket" (5x5, 3x3 et VxE) sur un territoire en améliorant le maillage territorial.



Tendre vers le fonctionnement d'un club 3.0 et faire face aux "nouvelles contraintes".



Améliorer la formation des quatre familles de licenciés tant sur le plan qualitatif que quantitatif.



Limiter le nombre de fusions, soutenir les clubs en difficulté, accompagner l'émergence ou la croissance de clubs.



Permettre à chacun de jouer au niveau de ses compétences à proximité de son lieu de vie.



Animer des espaces de pratique conventionnels ou innovants.

COMMENT ?

1

Établir un état des lieux et envisager un projet de développement pour le territoire adapté au contexte.

4

Prendre connaissance de la note fédérale publiée dans eFFBB fin février début mars.

2

Contactez votre comité départemental / territorial.

5

Rédiger le projet de développement et réunir les pièces nécessaires au dossier.

3

Consulter les documents disponibles dans l'espace projet de eFFBB "relation clubs / clubs".

6

Déposer le dossier complet au plus tard le 30 avril sur la plateforme "modification des structures sportives".

VOTRE CHECKLIST POUR LA SUITE



Contactez : ctcassistance@ffbb.com.



Mettre en place un comité de pilotage.



Mettre en place la Convention.



Déclaration sur la plateforme : <http://structures-sportives.ffbb.com/>.

TOUTES LES INFOS SUR
FFBB.COM

